

# Bon de commande

## Boîtier Remote Diag



### OFFRE DÉCOUVERTE : 30 jours pour tester le Remote Diag

Si vous n'êtes pas satisfait, demandez le retour dans les 30 jours calendaires suivant la livraison. Remboursement du boîtier selon les conditions détaillées à l'article 14 des CGV.

### Informations client

Raison sociale : .....

Nom et prénom du référent Remote Diag : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

SIRET : ..... TVA intracom : .....

Email : ..... Téléphone : .....

N° de client (à saisir par DAF Conseil) : .....

### Informations produit

**Prérequis** : assurez-vous de disposer, dans votre atelier, d'un **câble RJ45** (connexion Ethernet) suffisamment long pour permettre la connexion à votre VCI. L'utilisation d'un **stabilisateur de tension** est également obligatoire pour toute intervention.

| Description article                                                                  | Quantité | Prix unitaire HT | Montant HT |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------|------------------|------------|
| Boîtier Remote Diagnostic (incluant une mallette + accès plateforme web de commande) | 1        | 1090,00 €        | 1090,00 €  |
| Livraison Colissimo France métropolitaine                                            | 1        | 25,00 €          | 25,00 €    |
|                                                                                      |          | Total            | 1115,00 €  |

Règlement par virement bancaire à réception de facture avant expédition du Boîtier

+TVA au taux de 20%

# Bon de commande

## Boitier Remote Diag



### Livraison & Garantie

Mode de livraison : Colissimo (France métropolitaine uniquement)

**Indiquer ici l'adresse de livraison :**

.....

.....

Délai indicatif : [ex : 3 à 5 jours à compter de l'expédition]

Garantie commerciale produit : 1 an

**Demande au titre de l'offre** « 30 jours satisfait ou remboursé » : par écrit, dans le délai prévu, à l'adresse de contact figurant sur la facture ou via le canal SAV communiqué par DAF Conseil.

### Acceptation et signature

En signant, le Client confirme avoir reçu, lu et accepté les présentes CGV, notamment l'article 14 relatif à l'offre « 30 jours satisfait ou remboursé », et reconnaît que cette offre commerciale volontaire ne porte pas sur les prestations Remote DIAG facturées à l'acte.

Le :

A :

Signature et cachet entreprise :

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

## PRESTATIONS REMOTE DIAG



### Référence Unique de Mandat (RUM) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) DAF Conseil SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de DAF Conseil SAS.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Identifiant créancier SEPA

**FR69 ZZZ 524411**

### Désignation du créancier (A)

Nom : DAF Conseil SAS

Adresse : 1 rue Mona Lisa

Ville : Lisses

Code postal : 91090

Pays : France

### Désignation du titulaire du compte à débiter

Nom, prénom / Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

### Désignation du compte à débiter (B)

Identification internationale (IBAN)

.....

Identification internationale de la banque (BIC)

.....

### Type de paiement

☐ Paiement récurrent / répétitif

☐ Paiement ponctuel

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature

Tampon

**JOINDRE UN  
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE  
(au format IBAN BIC)**

### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par **DAF Conseil SAS**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec **DAF Conseil SAS**.

*Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.*

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV) DU BOÎTIER REMOTE DIAGNOSTIC

### 1. Champ d'application - clientèle concernée

Les présentes CGV s'appliquent aux ventes réalisées par DAF Conseil SAS (le « Vendeur ») auprès de clients professionnels (le « Client »), notamment garages, réseaux et ateliers automobiles situés en France métropolitaine. Toute commande implique leur acceptation pleine et entière. Les conditions particulières figurant au bon de commande prévalent en cas de contradiction.

### 2. Définitions

« Boîtier » : dispositif Remote Diagnostic remis avec une mallette, une notice et un pin de réinitialisation. « Plateforme » : interface web permettant l'identification du véhicule et la commande de prestations. « Prestations » : opérations de diagnostic ou d'assistance commandées et facturées à l'acte. « Offre 30 jours » : garantie commerciale volontaire définie à l'article 14.

### 3. Produits - périmètre de la vente

La vente du Boîtier comprend la mallette, la notice, le pin de réinitialisation et l'accès à la Plateforme. Elle ne comprend pas les Prestations, qui restent payantes selon les tarifs en vigueur au moment de leur commande.

### 4. Accès à la Plateforme

L'accès à la Plateforme est fourni sans abonnement avec le Boîtier. Il permet notamment, lorsque cela est techniquement possible, la remontée du VIN ou, à défaut, la sélection manuelle du véhicule et la commande de Prestations.

La Plateforme peut évoluer ou faire l'objet d'opérations de maintenance et de suspensions temporaires. Sa disponibilité dépend notamment de la connexion du Client, de la compatibilité des équipements, des incidents techniques et des horaires d'ouverture du service.

### 5. Commandes - formation du contrat

La commande devient ferme après réception par le Vendeur du bon de commande signé et, lorsque cela est requis, du paiement et du mandat SEPA valide. Le Vendeur peut refuser une commande en cas d'impayé antérieur, de litige en cours ou d'informations incomplètes.

### 6. Prix - taxes - frais

Les prix sont indiqués en euros hors taxes. La TVA et les frais de livraison sont appliqués au taux ou au montant indiqué sur le bon de commande. Les Prestations commandées via la Plateforme font l'objet d'une facturation distincte.

### 7. Paiement

Le prix du Boîtier et de la livraison est payable par virement à réception de facture et avant expédition, sauf condition particulière écrite. Les Prestations sont réglées selon les modalités indiquées sur la Plateforme, la facture ou le mandat SEPA. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

### 8. Retard de paiement

Toute somme non payée à l'échéance entraîne, de plein droit et sans rappel, des pénalités calculées au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage, sans pouvoir être inférieure à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnisation complémentaire peut être demandée sur justificatifs. L'accès à la Plateforme peut être suspendu.

### 9. Livraison - réception

Les livraisons sont effectuées en France métropolitaine à l'adresse indiquée par le Client. Les délais sont indicatifs sauf engagement écrit. À réception, le Client vérifie le colis et formule auprès du transporteur toute réserve précise en cas d'avarie, de manquant ou de dommage apparent, puis en informe rapidement le Vendeur.

### 10. Transfert des risques - réserve de propriété

Les risques sont transférés au Client lors de la livraison. Le Vendeur conserve la propriété du Boîtier jusqu'au paiement intégral du prix, principal et accessoires. Cette réserve de propriété ne fait pas obstacle au bénéfice de l'offre 30 jours lorsque ses conditions sont remplies.

### 11. Conditions d'utilisation - responsabilités du Client

Le Client utilise le Boîtier conformément à la notice et à un usage professionnel normal. Il est responsable de la compatibilité de son environnement, de sa connexion internet, de ses identifiants et du respect des prérequis, notamment l'utilisation d'un stabilisateur de tension. La remontée du VIN peut nécessiter une saisie manuelle selon le véhicule, les calculateurs, les versions et la connectique.

### 12. Garantie commerciale d'un an

Le Boîtier est garanti un an à compter de la livraison contre les défauts de fabrication et pannes survenant dans des conditions normales d'utilisation professionnelle. Le Vendeur peut réparer ou remplacer le Boîtier par un produit identique ou équivalent.

Sont notamment exclus : mauvaise installation ou alimentation, choc, chute, casse, humidité, liquide, surtension, accessoire non conforme, modification, ouverture, démontage ou réparation par un tiers non autorisé, usure normale et utilisation contraire à la notice. Toute demande SAV doit indiquer le numéro de série, le défaut et la preuve d'achat. Aucun retour n'est accepté sans accord préalable.

### 13. Support - maintenance - évolutions

Le Vendeur peut proposer un support technique selon les modalités communiquées. Il peut faire évoluer le Boîtier, la Plateforme ou la documentation, sans remettre en cause les commandes déjà exécutées.

### 14. Offre commerciale « 30 jours satisfait ou remboursé »

**14.1** Bénéficiaire et point de départ. L'offre est réservée au Client professionnel qui achète directement un Boîtier neuf auprès du Vendeur. Elle est limitée à un remboursement par numéro SIRET. Le délai de 30 jours calendaires court à compter de la date de livraison attestée par le suivi du transporteur.

**14.2** Demande. Avant l'expiration du délai, le Client adresse au Vendeur une demande écrite non équivoque via l'adresse de contact figurant sur la facture ou le canal SAV communiqué. La demande mentionne la raison sociale, le numéro de facture, le numéro de série et les coordonnées de retour. Le Vendeur transmet un accord de retour et les instructions logistiques.

**14.3** État du Boîtier. Le Boîtier doit avoir fait l'objet d'un essai professionnel normal, sans choc, casse, ouverture, modification, marquage définitif, défaut d'alimentation ou utilisation non conforme. Il doit être restitué complet avec sa mallette, sa notice, son pin et ses accessoires, dans un emballage assurant sa protection.

**14.4** Retour. Le Client expédie le Boîtier dans les 14 jours calendaires suivant l'accord de retour. Les frais et risques du transport retour restent à sa charge. Aucun retour en port dû ou sans accord préalable n'est accepté.

**14.5** Remboursement. Après réception et contrôle de conformité, le Vendeur rembourse le prix HT du Boîtier effectivement payé, soit au maximum 1 090,00 € HT selon le bon de commande. Les frais de livraison initiaux, les frais de retour et les Prestations consommées ne sont pas remboursés. Le remboursement intervient par le même moyen de paiement, ou par virement, dans un délai maximal de 14 jours calendaires après réception et validation du retour.

**14.6** Exclusions. L'offre n'applique pas aux Boîtiers endommagés, incomplets, retournés hors délai, achetés d'occasion, personnalisés, obtenus dans le cadre d'un échange SAV, ni aux Prestations Remote DIAG. En cas de dépréciation résultant d'un usage dépassant l'essai nécessaire, le remboursement peut être refusé ou réduit à hauteur de la dépréciation objectivement constatée et justifiée.

**14.7** Droits légaux. Cette offre commerciale s'ajoute aux droits impératifs éventuellement applicables et ne les limite pas.

### 15. Données - confidentialité

Le Boîtier peut transmettre le VIN et les informations nécessaires à l'identification du véhicule et à l'exécution des Prestations. Le Vendeur n'effectue pas de géolocalisation et ne collecte pas d'identifiant conducteur, sauf information contraire. Le Client respecte la réglementation applicable et informe, lorsque nécessaire, le propriétaire ou l'utilisateur du véhicule.

### 16. Revente ou intermédiaire via un réseau

En vente directe, le Boîtier est identifié au nom du Vendeur. En vente via un réseau ou partenaire, l'identification et les conditions opérationnelles peuvent dépendre du mode de distribution. La partie contractante est celle désignée sur le devis, le bon de commande et la facture. L'application de l'offre 30 jours doit être expressément mentionnée sur le bon de commande du Client final.

### 17. Limitation de responsabilité B2B

Le Vendeur est tenu à une obligation de moyens. Il ne répond pas des dommages indirects, notamment perte d'exploitation, de chiffre d'affaires, de marge, de données ou d'opportunité, immobilisation de véhicule ou préjudice commercial. Sauf faute lourde, dol ou disposition impérative contraire, sa responsabilité totale est limitée au montant HT payé pour le Boîtier concerné. Il ne répond pas d'une indisponibilité temporaire, d'un défaut de connexion, d'une incompatibilité ou d'un usage non conforme.

### 18. Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement dû à un événement de force majeure au sens du droit français. L'exécution de l'obligation affectée est suspendue pendant la durée de l'événement.

### 19. Résolution - suspension

En cas de manquement grave du Client, notamment impayé, fraude ou usage abusif, le Vendeur peut suspendre l'accès à la Plateforme et refuser toute nouvelle commande après mise en demeure restée sans effet, sans préjudice des autres recours. La vente du Boîtier n'est pas une location et ne comporte pas de durée minimale d'engagement.

### 20. Propriété intellectuelle

Le Vendeur conserve les droits de propriété intellectuelle sur la Plateforme, les contenus, la documentation, les marques et éléments distinctifs. Toute reproduction, extraction, décompilation, reverse engineering ou utilisation non autorisée est interdite sous réserve des dispositions impératives.

### 21. Preuve - notifications

Les devis, bons de commande, factures, courriels, journaux de la Plateforme et données de suivi du transport sont recevables comme éléments de preuve, sauf preuve contraire. Les notifications relatives à l'offre 30 jours doivent être conservées par les parties.

### 22. Droit applicable - litiges

Les CGV sont soumises au droit français. Les parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut, tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social du Vendeur, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, sous réserve des règles impératives applicables.